





★ îledeFrance





PRESENTATION

Le plan général des travaux vise à présenter le projet soumis à la déclaration d'utilité publique et son emprise de travaux afin de permettre au public de situer les ouvrages et le chantier. Ce document ne préjuge pas des adaptations de détails qui pourraient se révéler nécessaires sans toutefois porter atteinte à l'économie générale du projet.

L'enveloppe de travaux*, mentionnée dans les plans joints à la présente pièce, n'a pas pour objet de déterminer les parcelles à acquérir mais le périmètre nécessaire à l'implantation du T Zen 5 et de ses emprises de chantier (manœuvres des véhicules et du personnel de chantier, ainsi que l'installation d'une base vie). Ce périmètre correspond ainsi à la zone d'intervention potentielle nécessaire à la réalisation de l'infrastructure et de ses aménagements connexes (intervention définitive), y compris les travaux (intervention provisoire), constituant donc le périmètre de Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

*50 m de part et d'autre de la plateforme du T Zen 5, du cheminement piéton menant à la Gare de Choisy-le-Roi et du Site de Maintenance et de Remisage.



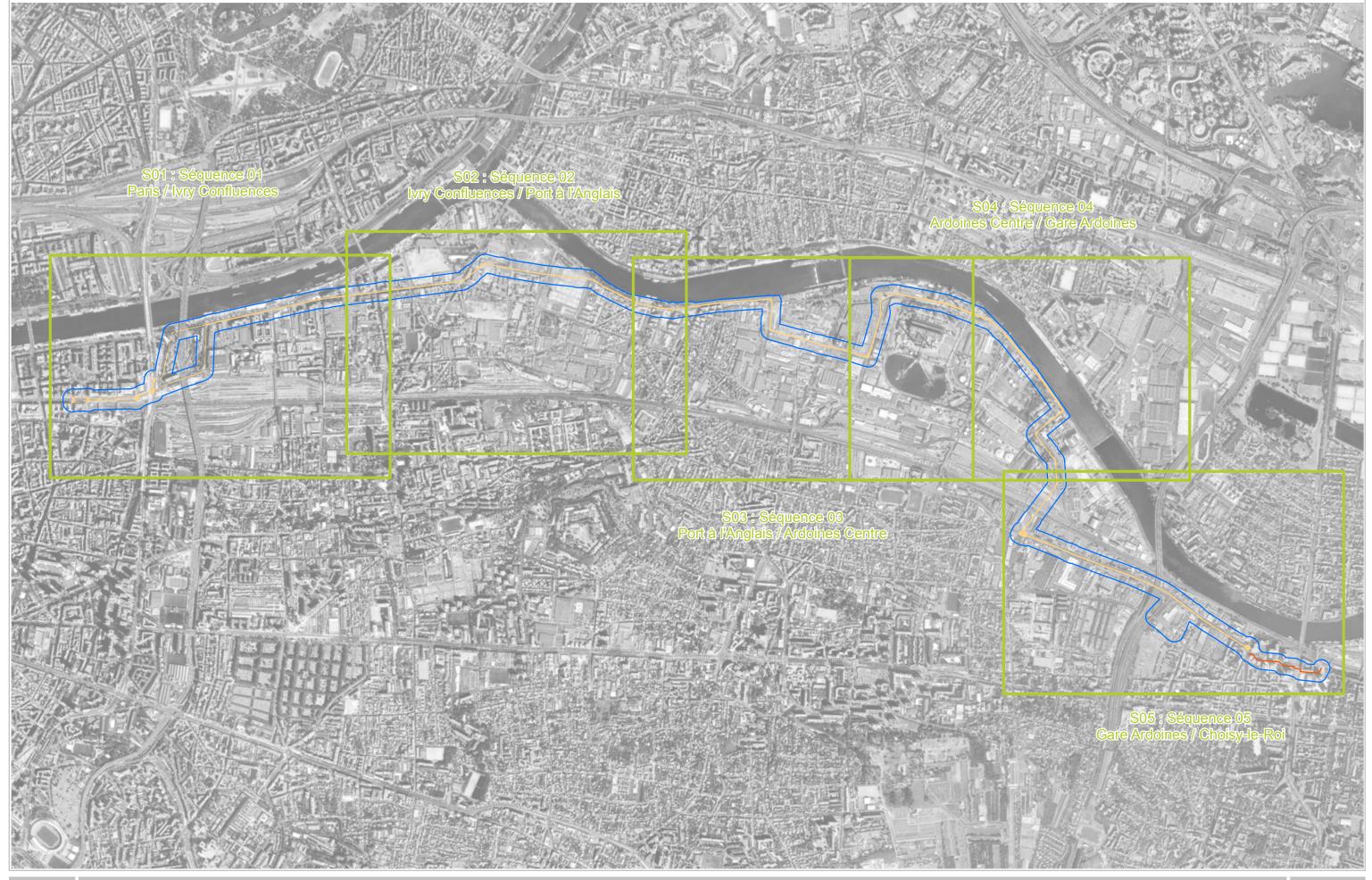
PIECE C: PLAN GENERAL DES TRAVAUX







PIECE C: PLAN GENERAL DES TRAVAUX



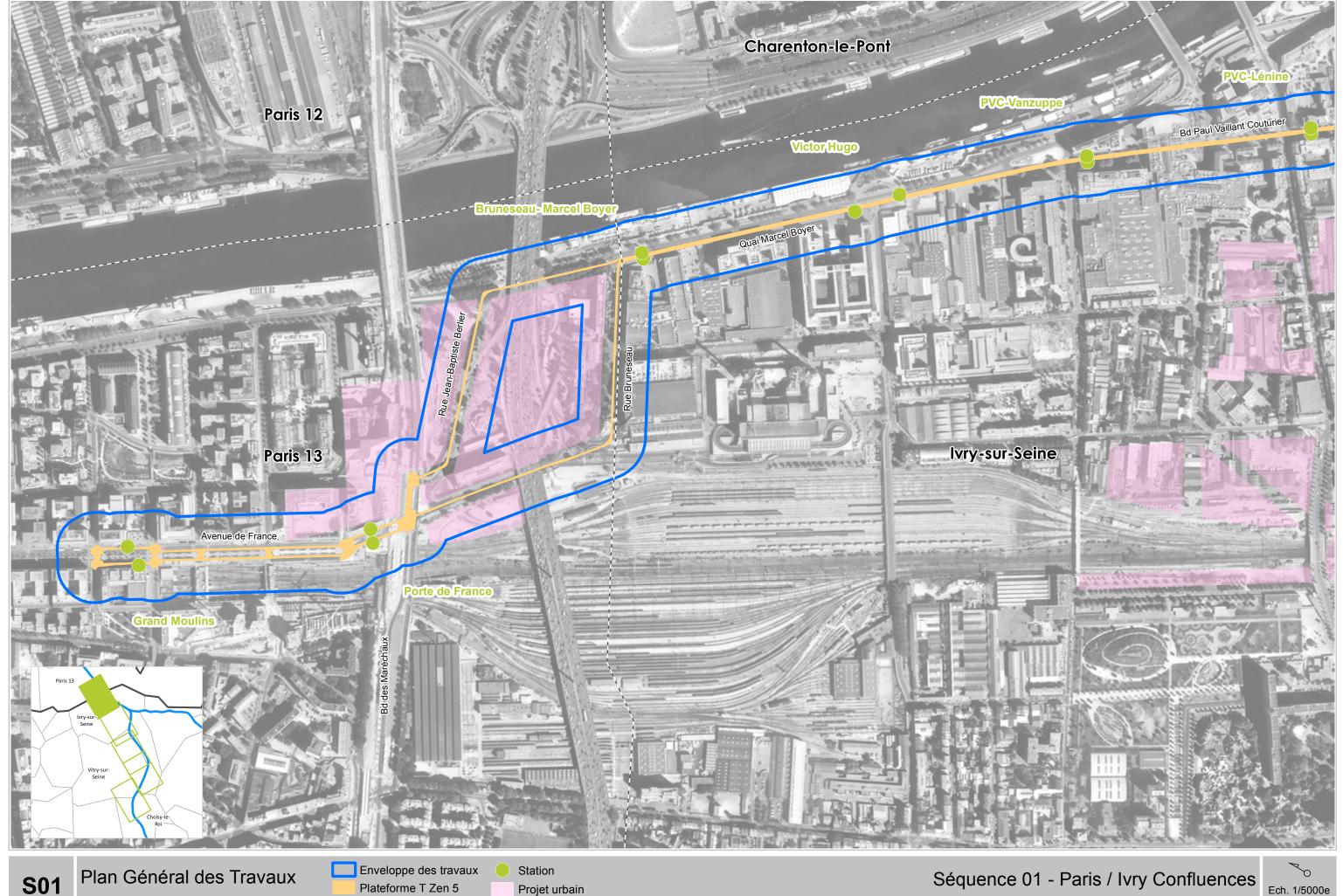
Plan Général des Travaux

Enveloppe des travaux
Plateforme T Zen 5

Passage Régnier-Marcailloux / Gare de Choisy

Calepinage des séquences





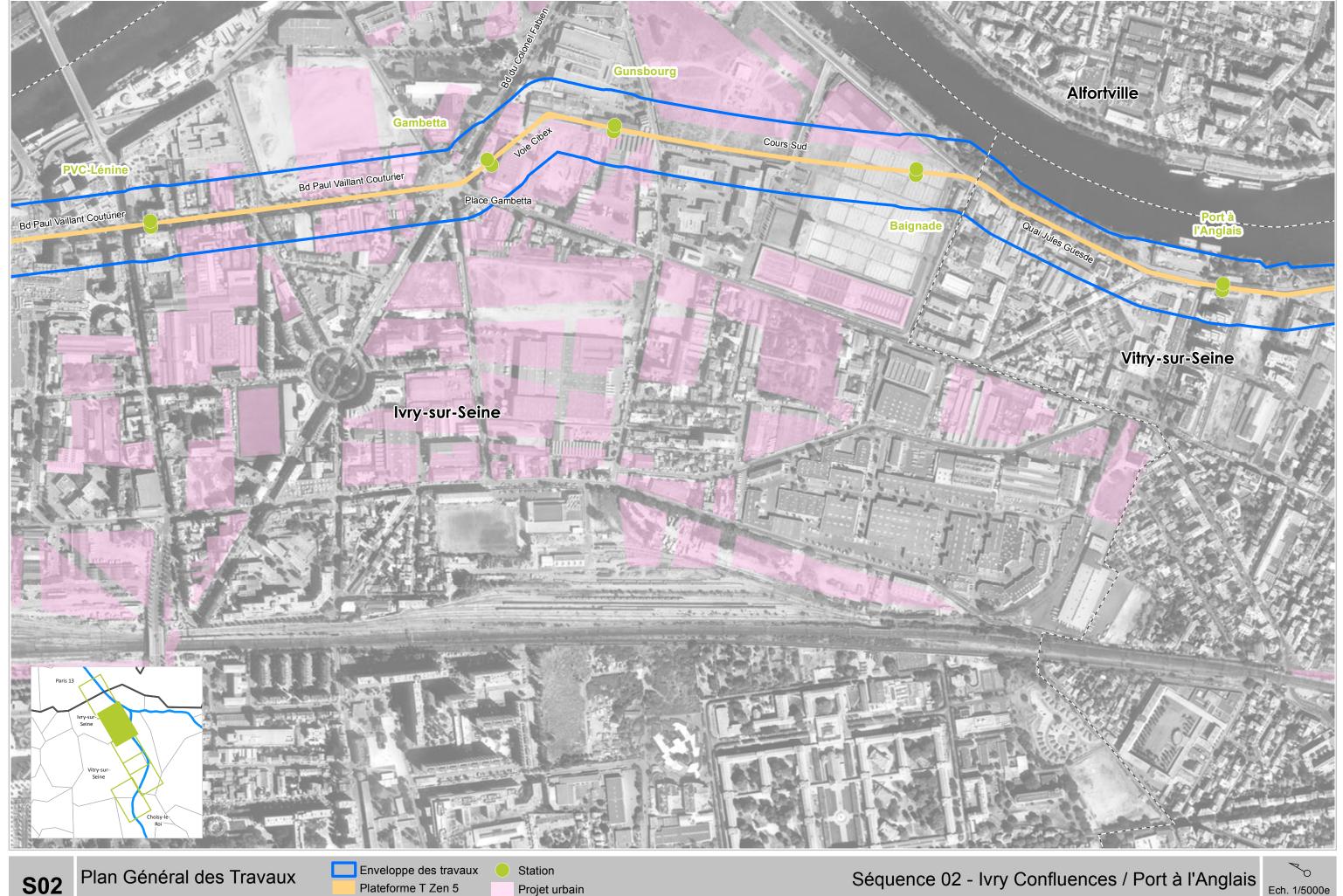
Plan Général des Travaux

Plateforme T Zen 5

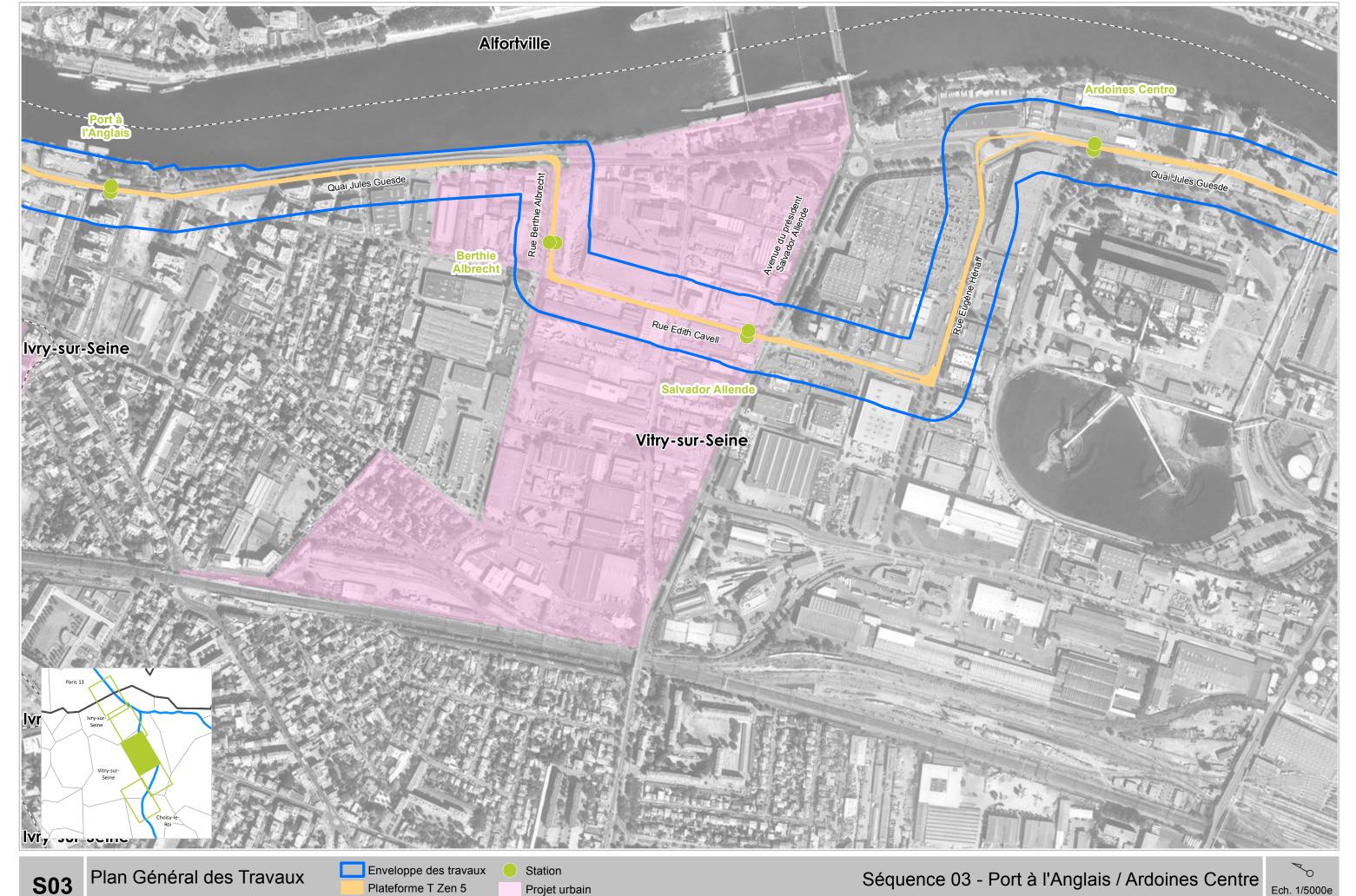
Projet urbain

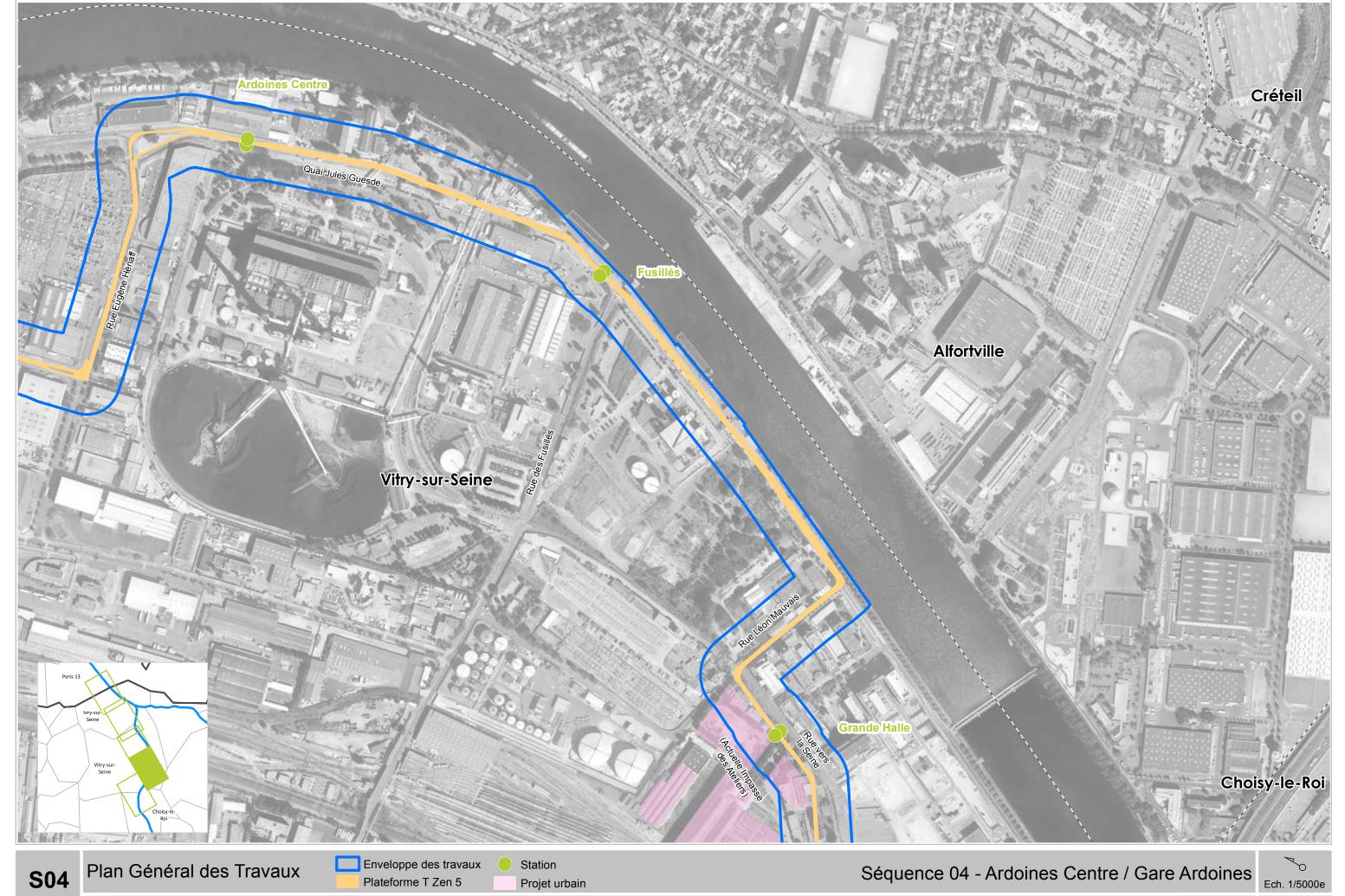
Séquence 01 - Paris / Ivry Confluences



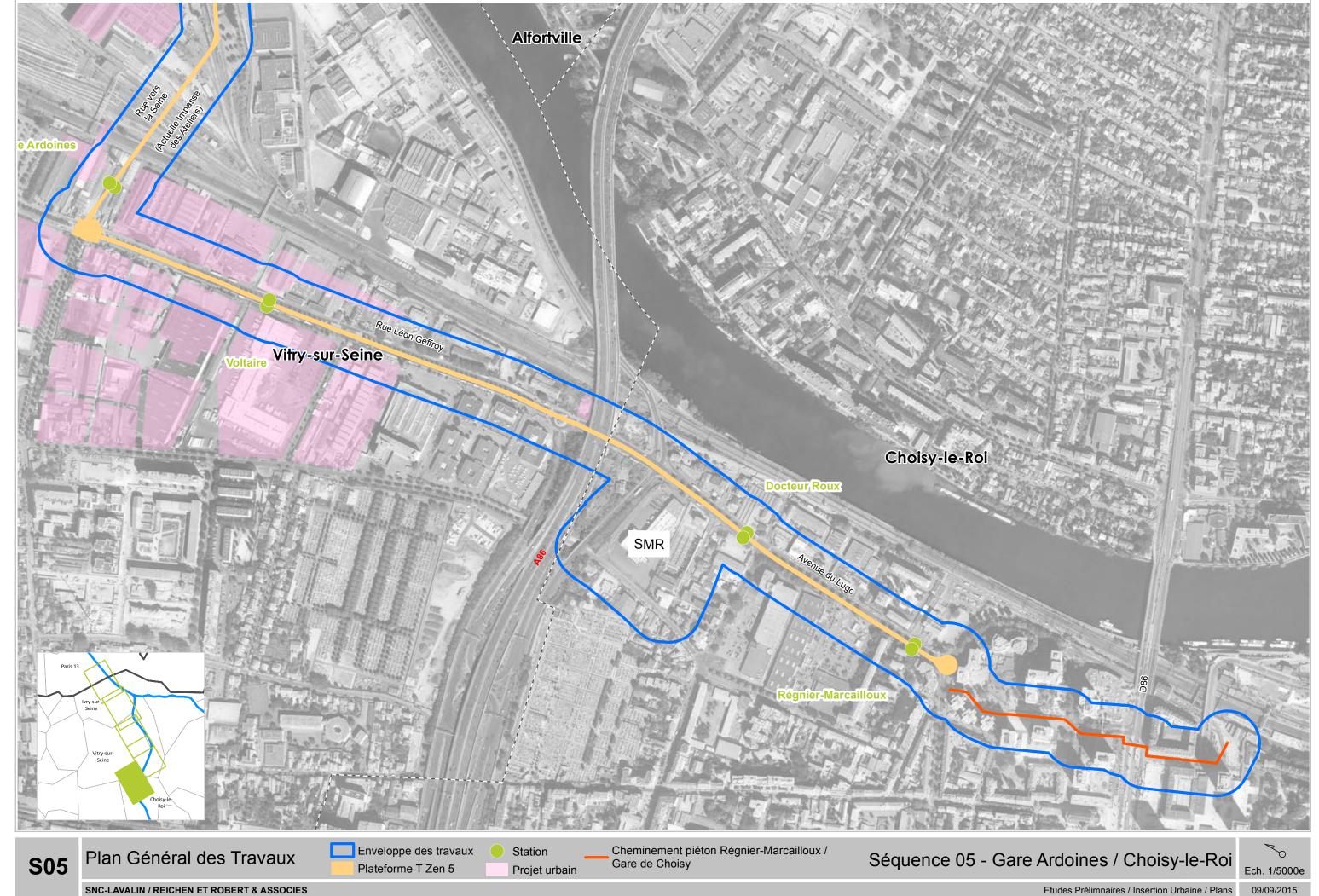


Séquence 02 - Ivry Confluences / Port à l'Anglais Plateforme T Zen 5 Projet urbain SNC-LAVALIN / REICHEN ET ROBERT & ASSOCIES Etudes Prélimnaires / Insertion Urbaine / Plans 09/09/2015





SNC-LAVALIN / REICHEN ET ROBERT & ASSOCIES



Etudes Prélimnaires / Insertion Urbaine / Plans